

**Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique****Soixante-dix-neuvième session**

Bangkok et en ligne, 15-19 mai 2023

Point 4 d) de l'ordre du jour provisoire*

Examen de l'application du Programme de développement durable à l'horizon 2030 en Asie et dans le Pacifique et questions relatives à l'appareil subsidiaire de la Commission : réduction des risques de catastrophe**Point sur la situation financière du Centre Asie-Pacifique pour le développement de la gestion de l'information sur les catastrophes******Note du secrétariat***Résumé*

À sa septième session, tenue à Istanbul (Turquie), le 7 décembre 2022, le Conseil d'administration du Centre Asie-Pacifique pour le développement de la gestion de l'information sur les catastrophes a pris note du rapport sur la situation administrative et financière du Centre. Il a remercié le Gouvernement de la République islamique d'Iran des généreuses contributions financières et en nature faites à l'appui de la création et du fonctionnement du Centre. Il a également remercié le Cambodge ainsi que Macao (Chine) pour leurs précieuses contributions financières au Centre. Toujours à sa septième session, le Conseil d'administration a adopté une décision dans laquelle il a prié le secrétariat de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique de fournir une mise à jour écrite de la situation financière du Centre. Le présent document a été établi pour donner suite à cette décision.

1. À sa septième session, tenue à Istanbul (Turquie), le 7 décembre 2022, le Conseil d'administration du Centre Asie-Pacifique pour le développement de la gestion de l'information sur les catastrophes a pris note du rapport sur la situation administrative et financière du Centre et remercié le Gouvernement de la République islamique d'Iran des généreuses contributions financières et en nature faites à l'appui de la création et du fonctionnement du Centre. Il a également remercié le Cambodge ainsi que Macao (Chine) pour leurs précieuses contributions financières au Centre.

2. Le Conseil d'administration a accueilli avec satisfaction l'engagement verbal du représentant de la République islamique d'Iran concernant le versement d'un montant de 1,3 million de dollars en faveur du Centre d'ici au 31 décembre 2022 et exprimé l'espoir que toutes les contributions en attente seraient versées dès que possible.

* ESCAP/79/1/Rev.2.

** Le présent document a été soumis après la date prévue pour que l'information la plus récente puisse y figurer.

3. Dans la décision 6, adoptée à sa septième session, le Conseil d'administration a prié le secrétariat de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP) de fournir une mise à jour écrite de la situation financière du Centre d'ici au 31 mars 2023, de manière à fournir les informations les plus récentes à la Commission à sa soixante-dix-neuvième session. Pour donner suite à cette demande, le Conseil d'administration déclare que :

a) Le 27 février 2023, le Gouvernement de la République islamique d'Iran a versé 375 milliards de rials sur le compte de la CESAP dans une succursale de la Middle East Bank à Téhéran ;

b) La Trésorerie de l'ONU et d'autres entités des Nations Unies prennent actuellement des mesures pour convertir ce montant en euros et en dollars des États-Unis dans le pays ;

c) En attendant que les opérations de change soient effectuées, un montant initial de 1 327 739 dollars a été enregistré par le secrétariat de la CESAP le 14 mars 2023 ; le montant total exact pourra être ajusté par la Trésorerie de l'ONU afin de tenir compte de la perte de change due à la dévaluation de la monnaie au moment du change en dollars des États-Unis.

4. La contribution initiale mentionnée plus haut permettra au Centre d'honorer ses obligations actuelles relatives au personnel et de mener certaines activités programmatiques conformément au programme de travail du Centre pour 2023 que le Conseil d'administration a approuvé à sa septième session.

5. Le secrétariat exprime sa profonde gratitude au gouvernement de la République islamique d'Iran pour sa récente contribution de 375 milliards de rials. Le décaissement de toutes les contributions dues, conformément à l'accord administratif et financier conclu en 2021 par la CESAP et le Gouvernement de la République islamique d'Iran, reste toutefois urgent et essentiel pour que le Centre puisse pleinement mettre en œuvre les activités qui lui ont été confiées.
